

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article2315>



7 péchés capitaux de la police lyonnaise II

- Thématiques - Démocratie -



Date de mise en ligne : dimanche 7 mars 2021

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Comme le ministre de l'Intérieur, qui a engagé le « Beauvau de la sécurité », le Comité de liaison contre les violences policières de Lyon a identifié sept « péchés capitaux » de la police. Pour ce second volet, le Comité révèle que l'un des chefs de la police lyonnaise s'est abstenu de transmettre les informations en sa possession sur des violences commises par des policiers de la BAC, puis a menti à l'IGPN. Ironie (grinçante) de l'histoire : il est en charge du pôle « déontologie » de la police lyonnaise.

«

[Article 1 Lire ici](#)